

Archéologie à Colmar : démarrage de la fouille place de la Cathédrale

Communiqué de presse
20 avril 2022



Dans le cadre du réaménagement de la place de la Cathédrale, porté par la ville de Colmar, des fouilles archéologiques ont été prescrites par l'État (Drac Grand Est). Elles seront réalisées par des archéologues de l'Inrap de début mai à fin 2022. Ces recherches visent à sauvegarder par l'étude le patrimoine archéologique. Les fouilles menées sur la place de la cathédrale seront réalisées en deux phases. La première de début mai à fin août concernera la partie de la place située au sud du canal. La seconde phase, en lien avec l'aménagement de réseaux et la plantation d'arbres, est prévue à partir du mois de septembre sur la partie nord du canal.

La fouille du cimetière entourant la collégiale Saint-Martin

L'actuelle collégiale Saint-Martin a succédé à plusieurs édifices, dont un premier datant du XI^e siècle. Une aire funéraire s'est alors développée autour de l'église, dont les premières sources écrites remontent au XIII^e siècle. La forte évolution démographique de la cité nécessite son extension en raison des difficultés de cohabitation avec les habitants du quartier. Au XVI^e siècle, cette situation aboutit à l'utilisation du cimetière Ste-Anne, situé hors des murs de la ville et réservé depuis 1317 aux étrangers et à la population pauvre. Au début du XVIII^e siècle, le cimetière Saint-Martin est progressivement réduit, désaffecté puis définitivement évacué. L'espace "ouvert" autour de la collégiale Saint-Martin est alors aménagé en place. La fouille archéologique devrait éclairer les origines et l'évolution du cimetière médiéval Saint-Martin.

Une fouille au cœur de la Ville de Colmar

La fouille concilie un planning d'intervention qui ne retardera pas les travaux et la mission de sauvegarde du patrimoine, avec le prélèvement de l'ensemble des sépultures présentes dans le périmètre des travaux d'aménagement. L'équipe de l'Inrap est constituée d'une quinzaine d'archéologues comprenant des technicien(ne)s de fouilles et des spécialistes (archéo-anthropologues, céramologue, topographe,...). La fouille des sépultures est réalisée dans le respect des individus inhumés. Une fois prélevés, les squelettes seront amenés en laboratoire pour des études anthropologiques. L'Inrap réservera des temps et espaces d'information sur l'avancée de la fouille archéologique, dont une porte-ouverte de chantier au grand public.

Une première visite réservée à la presse sera organisée dès que possible à l'issue du décapage du terrain afin de partager les premiers constats archéologiques, notamment anthropologiques.

L'Inrap

L'Institut national de recherches archéologiques préventives est un établissement public placé sous la tutelle des ministères de la Culture et de la Recherche. Il assure la détection et l'étude du patrimoine archéologique en amont des travaux d'aménagement du territoire et réalise chaque année quelque 1800 diagnostics

archéologiques et plus de 200 fouilles pour le compte des aménageurs privés et publics, en France métropolitaine et outre-mer. Ses missions s'étendent à l'analyse et à l'interprétation scientifiques des données de fouille ainsi qu'à la diffusion de la connaissance archéologique. Ses 2 200 agents, répartis dans 8 directions régionales et interrégionales, 42 centres de recherche et un siège à Paris, en font le plus grand opérateur de recherche archéologique européen.

Créé le 1^{er} février 2002, l'Institut célèbre ses vingt ans d'existence, de recherches et de découvertes archéologiques. De 2002 à 2021, l'Inrap a conduit près de 50 000 opérations archéologiques, dont 5 000 fouilles en France métropolitaine et ultramarine et sensibilisé plus de 12 millions de personnes à l'archéologie au travers de ses portes ouvertes, expositions, colloques....

Aménagement **Ville de Colmar**
Contrôle scientifique **Service régional de l'archéologie (Drac Grand-Est)**
Recherche archéologique **Inrap**
Responsable scientifique **Boris Dottori, Inrap**

Contact

Estelle Bénistant
chargée du développement culturel et de la communication
Inrap, direction interrégionale Grand Est
06 74 10 26 80 – estelle.benistant@inrap.fr